

PROCES VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 14 octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de GRAINVILLE-SUR-ODON, en séance publique, sous la présidence d'Emmanuel MAURICE, Maire.

Membres présents :

Emmanuel MAURICE - Patrick DENOYELLE - Marie-Paule GERVAIS - Florent TREHET - Marie-Claude ARTHAUD - Christel ROGER - Corinne JOKIC - Loïc CADOR - Jean-Luc FAVREL.

Membre absents excusés : Audrey DAHOUX donne pouvoir à Patrick DENOYELLE
Mickaël VILLY

Membres absents : Kylian CACHARD - Nathalie DRIAUX - Jocelyn BUFFARD

Secrétaire de séance : Marie-Paule GERVAIS

Le Conseil Municipal est composé de 14 membres en exercice, 9 membres sont présents.

Le conseil municipal du 14 octobre 2025 s'est ouvert sur une minute de silence dédiée à Monsieur Raymond DUPONT, maire de Grainville sur Odon de 1971 à 2001, il s'est éteint à l'âge de 94 ans le 30 septembre 2025.

Objet : ATTRIBUTIONS DES ENTREPRISES POUR LES LOTS DU PROJET COMMERCE

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour la construction d'un local commercial a été lancé par la commune sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article R2123-1 en vigueur depuis le 02 avril 2021 et modifié par Décret n°2021-357 du 30 mars 2021 - art. 1 relative aux marchés publics.

Cette consultation a été lancée le 12 septembre 2025 pour une remise des offres fixée au 29 septembre 2025 sur la plateforme « la Centrale des Marchés ».

La consultation comprenait 9 lots, avec une estimation des travaux (hors VRD) de **119 800.00 € HT**.

Après présentation du rapport d'analyse des offres du cabinet d'études B-Ingénierie, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot n° 1 : DEMOLITION – GROS ŒUVRE

Entreprise : **SAS AVENIR BTP**
Rue de Balleroy, 14740 Saint-Manvieu-Norrey
Montant du marché : **45 054.47 € H.T..**

Lot n° 2 : COUVERTURE

Entreprise : **SARL TILLAUT**
Rue de la 15^{ème} Division Ecossaise, 14210 Grainville-sur-Odon
Montant du marché : **6 308.00 € H.T..**

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

Entreprise : **METALVER**
6 avenue du chemin aux Bœufs, BP90144, Bretteville-sur-Odon, 14652 Carpiquet cedex
Montant du marché : **12 456.00 € H.T..**

Lot n° 4 : PLATRERIE SECHE

Entreprise : **EURL POSE DE A à Z**

35 ZA des Grandes Carrières, 14370 Moulton-Chicheboville
Montant du marché : **8 844.36 € H.T..**

Lot n° 5 : CLOISONS

Entreprise : **SCTG**
28 avenue Armand Ligot, 50800 Villedieu-les-Poêles
Montant du marché : **6 957.27 € H.T..**

Lot n° 6 : CARRELAGE

Entreprise : **SARL Charles Martin Carrelage**
La Coudrée, 50000 St Lô
Montant du marché : **5 158.88 € H.T..**

Lot n° 7 : PEINTURE

Entreprise : **SAS PIERRE PEINTURE**
19 rue de l'Avenir, 14652 Carpiquet
Montant du marché : **2 059.80 € H.T..**

Lot n° 8 : PLOMBERIE SANITAIRE

Entreprise : **SAS GTEC Normandie**
ZA Ariana, 14420 Soumont-Saint-Quentin
Montant du marché : **8 273.74 € H.T..**

Lot n° 9 : ELECTRICITE

Entreprise : **SARL LE BRETON BATIMENT**
14 rue de Soignolles, 14190 Le-Bu-sur-Rouvres
Montant du marché : **9 669.00 € H.T..**

MONTANT TOTAL DU MARCHE : 104 781,82 € H.T..

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés publics correspondant aux offres ci-dessus
- Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Informations :

- Point sur les travaux :

* aménagement VRD plateforme « commerces » :

La réfection du mur a été réalisée par l'entreprise DEROUIN, restera la pose de la couverture. L'entreprise GUILLOUX a démarré les travaux VRD le 6 octobre dernier pour l'installation des réseaux et la préparation de la plateforme en tout venant pour accueillir la superette le 21 octobre 2025. Suivra le reprofilage de la plateforme pour la réalisation des finitions en béton désactivé, enrobé et parking et reprise de la voirie.

* désamiantage de l'ancienne maison à transformer en commerce :

L'entreprise Global Dépollution a été retenue pour procéder au désamiantage de la maison d'habitation pour la somme de 14 570.00 € H.T..

- Point sur l'obligation de la participation sociale complémentaire au 1^{er} janvier 2026 :

Monsieur le Maire explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, la participation des employeurs publics devient obligatoire. Elle est fixée à un minimum de 15 € brut mensuel par agent. La commune participe déjà à hauteur de 10 € par agent. Monsieur le Maire propose de verser 15 € par agent et par mois pour les agents ayant un indice majoré supérieur à 510 et 35 € par agent et par mois pour les agents ayant un indice majoré inférieur à 510. Le Comité Social Territorial du centre de gestion doit se réunir le 6 novembre 2025 pour émettre un avis sur la participation communale. Après cette date, le conseil municipal pourra délibérer.

- Point sur les échanges du 1^{er} octobre 2025 entre Monsieur le Maire et Madame MAHIER, Manager des ambassadrices d'API sur les modalités d'ouverture de la supérette et de son inauguration le 21 novembre 2025 :

Afin d'annoncer l'arrivée de la supérette à Grainville, la Société API distribuera des flyers annonçant l'ouverture auprès des communes proches de Grainville (Gavrus, Bougy, Missy, Noyers Bocage.....) Api organisera une réunion publique le 14 novembre à 18h à la salle polyvalente de la Mairie. Des panneaux d'affichage seront positionnés sur la commune pour annoncer l'ouverture et inauguration sur la commune le 13 novembre 2025 ; une permanence sera assurée pour les clients avec édition de cartes ce même jour de 14h à 16h à la mairie. Une permanence supplémentaire sera assurée à la supérette le 21 novembre 2025 de 9h à 19h et le 22/11 de 9h à 19h.

Questions diverses :

Dates à retenir :

- Journées de la Prévention Routière du 16 et 23 octobre 2025
- Remise du label « Ville Prudente » par l'association de la Prévention Routière le 16 octobre 2025 à 16h00
- Livraison de la plateforme API le 20 octobre 2025
- Conseil municipal le : 13 novembre 2025
- Ouverture et inauguration de la supérette API le 21 novembre 2025
- Repas des aînés le 23 novembre 2025

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE
LE 15 OCTOBRE 2025

La Secrétaire de Séance
Marie-Paule GERVAIS

Le Maire,
Emmanuel MAURICE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maurice', is written over a circular blue official stamp of the commune of Grainville.A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp of the commune of Grainville.

